



INVITATION A LA PRESSE



LA COOPERATION SANITAIRE TRANSFRONTALIERE FRANCO-BELGE S'ELARGIT A LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES CHRONIQUES A TRAVERS DES ACTIONS D'EDUCATION THERAPEUTIQUE

CONFERENCE DE PRESSE ARLON 27 JANVIER 2020 14 HEURES

Au cours de la dernière décennie, la coopération sanitaire transfrontalière franco-belge s'est principalement développée grâce à l'accord-cadre de coopération sanitaire et aux conventions ZOAST LUXLOR et ARDENNES, créant des territoires de santé transfrontaliers dans les espaces frontaliers ruraux et forestiers. Aujourd'hui, les patients peuvent se soigner de part et d'autre de la frontière sans obstacle administratif, ni financier.

Compte tenu de l'efficacité de ces dispositifs d'accessibilité aux soins frontaliers de proximité, les acteurs historiques de la santé transfrontalière ont déposé un projet Interreg V « COPROSEPAT » pour étendre la coopération à la prévention et à la prise en charge éducative des pathologies chroniques. Celles-ci constituent de nouveaux défis pour les systèmes de santé, tout particulièrement dans les espaces frontaliers ruraux où l'offre de soins et de services de santé est assez restreinte et, où, le vieillissement démographique impacte lourdement les territoires.

Le projet COPROSEPAT a débuté le 1^{er} avril 2019. Il a pour objectif de :

- réaliser un portrait santé du territoire transfrontalier en étudiant l'état de santé de la population, son ressenti et identifier l'offre de soins et de services dans le domaine de la prise en charge des maladies chroniques ;
- développer des initiatives de prévention et des actions d'éducation thérapeutique à l'égard des patients malades chroniques résidant de part et d'autre de la frontière en s'adressant tout particulièrement aux patients fragilisés et précarisés par leur état de santé, leur environnement et leur situation socio-économique ;
- renforcer la coopération entre les structures de soins et de services des deux versants frontaliers pour améliorer l'accès aux soins des patients.

Pour vous informer et, à travers vous, l'ensemble de la population des territoires frontaliers, du contenu de ce nouveau projet Interreg et de ses réalisations futures, **nous organisons le 27 janvier 2020 une conférence de presse à Arlon, rue de la Moselle 1 (dans la salle Pythagore au 2^{ème} étage).**

A cette occasion, nous vous présenterons en détails le projet et vous aurez la possibilité d'échanger avec les acteurs concernés par sa mise en œuvre et son développement.

Interviendrons notamment au cours de cette conférence de presse :

- Mr Michel Bonnefoy, Président du GEIE OEST, chef de file du projet, et Directeur général de l'Observatoire Régionale de la Santé du Grand Est « ORS GE »,
- La Dr Laurence Gabriel, cardiologue, référente en insuffisance cardiaque au CHU UCL Namur site de Mont Godinne,
- Mme Simone Gérard, Présidente de l'association des patients transfrontaliers ASMUP 08,
- Le Dr Michel Marion, Directeur médical des CSL Vivalia, Arlon,
- Le Dr Jacques Devillers, Président du Collège Intermutualiste de la Province du Luxembourg,
- Henri Lewalle, coordinateur du projet COPROSEPAT et Président de la Commission Santé du Comité Economique et Social de la Grande Région « CESGR ».

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion et, en restant à votre entière disposition pour vous fournir des informations complémentaires que vous souhaiteriez recevoir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.



Contact : lewalle.henri@gmail.com 00 32 (0)474 01 79 64